

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 20 décembre 2017 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine de Nouvelle-Aquitaine

NOR : SSAP1735922A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1224-1 et R. 1224-4 ;

Vu l'avis de l'agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine du 7 septembre 2017 ;

Sur proposition de l'Etablissement français du sang en date du 9 octobre 2017,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le ressort du schéma d'organisation de la transfusion sanguine de Nouvelle-Aquitaine comprend les départements de la région Nouvelle Aquitaine.

Art. 2. – Les activités de l'Etablissement français du sang accompagnées de leur localisation ainsi que la liste des établissements de santé autorisés à gérer un dépôt de sang sont annexées au présent arrêté.

Art. 3. – Sont abrogés à la date d'entrée en vigueur du présent arrêté :

1° L'arrêté du 7 septembre 2012 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine d'Aquitaine-Limousin.

2° L'arrêté du 10 avril 2012 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine de Centre-Atlantique en ce qui concerne les départements de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux sèvres et de la Vienne.

Art. 4. – Le directeur général de la santé, la directrice générale de l'offre de soins et le président de l'Etablissement français du sang sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 20 décembre 2017.

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de la santé,
B. VALLET

ANNEXE

1. Activités de l'Etablissement français du sang accompagnées de leur localisation

TYPE D'ACTIVITÉ	VILLE/NOM SITE 2017
1. Plateau technique de préparation des PSL	1. BORDEAUX, site de Bordeaux Pellegrin 2. BORDEAUX, site de La Bastide 3. LIMOGES, site de Limoges CHU 4. POITIERS, site de Poitiers
2. Plateau technique de qualification biologique du don	1. BORDEAUX, site de Bordeaux Pellegrin : dépistage génomique virale du virus de l'hépatite E
3. Sites fixes de collecte	1. AGEN, site d'Agen 2. ANGOULEME, site d'Angoulême 3. BIARRITZ, site de Biarritz 4. BORDEAUX, site de Bordeaux Pellegrin 5. BRIVE, site de Brive 6. DAX, site de Dax hôpital thermal 7. GUÉRET, site de Guéret 8. LA ROCHELLE, site de La Rochelle 9. LIMOGES, site de Limoges Legendre 10. MONT-DE-MARSAN, site de Mont-de-Marsan 11. NIORT, site de Niort 12. PAU, site de Pau 13. PÉRIGUEUX, site de Périgueux Victoria 14. SAINTES, site de Saintes 15. POITIERS, site de Poitiers
4. Sites de délivrance de PSL	1. AGEN, site d'Agen 2. ANGOULEME, site d'Angoulême 3. BAYONNE, site de Bayonne 4. BORDEAUX, site de Bordeaux Pellegrin 5. BORDEAUX, site de Pessac Haut-Lévêque (CHU) 6. DAX, site de Dax centre hospitalier 7. GUÉRET, site de Guéret 8. LA ROCHELLE, site de La Rochelle 9. LIMOGES, site de Limoges CHU 10. MONT-DE-MARSAN, site de Mont-de-Marsan 11. NIORT, site de Niort 12. PAU, site de Pau 13. PÉRIGUEUX, site de Périgueux centre hospitalier 14. POITIERS, site de Poitiers 15. SAINTES, site de Saintes
5. Sites de distribution de PSL aux établissements de santé gérant un dépôt de sang	1. ANGOULEME, site d'Angoulême 2. BORDEAUX, site de Bordeaux Pellegrin 3. LA ROCHELLE, site de La Rochelle 4. LIMOGES, site de Limoges CHU 5. NIORT, site de Niort 6. PAU, site de Pau 7. POITIERS, site de Poitiers 8. SAINTES, site de Saintes
6. Sites réalisant des analyses IH Receveur	1. AGEN, site d'Agen 2. BAYONNE, site de Bayonne 3. BORDEAUX, site de Bordeaux Pellegrin 4. BORDEAUX, site de Pessac Haut-Lévêque (CHU) 5. DAX, site de Dax centre hospitalier 6. CHU MONT-DE-MARSAN, site de Mont-de-Marsan 7. PAU, site de Pau 8. GUÉRET, site de Guéret 9. LA ROCHELLE, site de La Rochelle 10. LIMOGES, site de Limoges CHU 11. PÉRIGUEUX, site de Périgueux centre hospitalier 12. POITIERS, site de Poitiers 13. SAINTES, site de Saintes

2. Liste des établissements de santé autorisés à gérer un dépôt de sang

NUMÉRO du département	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT de santé	VILLE d'implantation de l'établissement de santé
16	Centre clinical	Soyaux
16	Centre hospitalier d'Angoulême	Angoulême
16	Centre hospitalier intercommunal de Cognac	Cognac
16	Centre hospitalier de Confolens	Confolens
16	Centre hospitalier de Ruffec	Ruffec
16	Centre hospitalier Sud Charente	Barbezieux
16	Clinique de Cognac	Cognac
17	Centre hospitalier de Rochefort-sur-Mer	Rochefort-sur-Mer
17	Clinique du Mail	La Rochelle
17	Centre hospitalier de Jonzac	Jonzac
17	Centre hospitalier de Royan	Royan
17	Centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély	Saint-Jean-d'Angély
17	Clinique Pasteur	Royan
19	Centre hospitalier Cœur de Corrèze	Tulle
19	Centre hospitalier de Haute Corrèze	Ussel
19	Centre hospitalier de Brive	Brive
19	Clinique Saint-Germain	Brive
19	Centre médico-chirurgical les Cèdres	Brive
23	Centre hospitalier d'Aubusson	Moutier-Rozeille
24	Centre hospitalier Jean Leclaire	Sarlat
24	Clinique Pasteur	Bergerac
24	Centre hospitalier Samuel Pozzi	Bergerac

NUMÉRO du département	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT de santé	VILLE d'implantation de l'établissement de santé
33	Centre hospitalier universitaire de Bordeaux, groupe hospitalier Sud, Haut-Lévêque - Magellan	Pessac
33	Centre hospitalier universitaire de Bordeaux, groupe hospitalier Sud, bloc cardiologique Haut-Lévêque	Pessac
33	Centre hospitalier universitaire de Bordeaux, groupe hospitalier Pellegrin, plateau technique	Bordeaux
33	Centre hospitalier universitaire de Bordeaux, groupe hospitalier Pellegrin, urgences adultes	Bordeaux
33	Centre hospitalier universitaire de Bordeaux, groupe hospitalier Saint André	Bordeaux
33	Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine	Bordeaux
33	Centre hospitalier intercommunal Sud Gironde, site de Langon	Langon
33	Centre hospitalier Robert Boulin	Libourne
33	Polyclinique Jean Villar	Bruges
33	Centre hospitalier intercommunal Sud Gironde, site de La Réole	La Réole
33	Hôpital privé Saint-Martin	Pessac
33	Maison de santé protestante de Bordeaux Bagatelle	Talence
33	Centre hospitalier de la Haute Gironde	Blaye
33	Centre hospitalier d'Arcachon	La Teste
33	Clinique d'Arcachon	La Teste
33	Clinique mutualiste du Médoc	Lesparre
33	Centre médico-chirurgical Wallerstein	Ares
33	Polyclinique Bordeaux rive droite, site de Lormont	Lormont
33	Centre hospitalier de Sainte-Foy-la-Grande	Sainte-Foy-La-Grande
33	Institut Bergonié	Bordeaux
33	Clinique Sainte-Anne	Langon
33	Clinique Tivoli-Ducos	Bordeaux
33	Hôpital d'instruction des armées Robert Picqué	Villenave-d'Omon
40	Clinique des Landes	Saint-Pierre-du-Mont

NUMÉRO du département	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT de santé	VILLE d'implantation de l'établissement de santé
40	Polyclinique de l'Adour	Aire-sur-Adour
47	Centre hospitalier intercommunal Mamande-Tonneins	Mamande
47	Centre hospitalier de Villeneuve pôle de santé du Villeneuvois	Villeneuve sur Lot
64	Centre hospitalier de Pau	Pau
64	Centre hospitalier d'Oloron	Oloron-Sainte-Marie
64	Centre hospitalier d'Orthez	Orthez
64	Centre Hospitalier de Saint-Palais	Saint-Palais
79	Centre hospitalier de Niort	Niort
79	Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres, site de Bressuire	Bressuire
79	Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres, site de Parthenay	Parthenay
79	Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres, site de Thouars	Thouars
79	Polyclinique Inkermann	Niort
86	Groupe hospitalier Nord Vienne site de Châtelleraut	Châtelleraut
86	CHU de Poitiers site de Montmorillon	Montmorillon
86	Groupe hospitalier Nord Vienne site de Loudun	Loudun
86	Clinique de Châtelleraut	Châtelleraut
86	Polyclinique de Poitiers	Poitiers
87	Centre hospitalier universitaire de Limoges, hôpital mère-enfant	Limoges
87	Centre hospitalier Roland Mazoin	Saint-Junien
87	Centre hospitalier Jacques Boutard	Saint-Yrieix